

« REMISE EN CAUSE DU TEMPS DE TRAVAIL ? »

Après les économies budgétaires, les suppressions de postes (13 cette année), voilà que l'administration s'attaque au temps de travail.

On pourrait croire à une blague de mauvais goût lorsqu'on apprend que la DRH mène une enquête dans les services techniques sur les temps d'habillage et de déshabillage des agents portant des EPI (équipements de protection individuels).

Comment ne pas penser que cette enquête est la conséquence du rapport « LAURENT * » demandé par Valls au printemps. Celui-ci préconise « *La fin des régimes dérogatoires à la base des 1607h, hors temps de pause et de vestiaire* ».

Notre collectivité étant en permanence à la recherche d'économies, cette aubaine serait l'occasion d'en faire de nouvelles au détriment des conditions de travail, d'hygiène, de sécurité et de santé des agents.

Pour la CGT, les temps de vestiaire ne sont pas négociables.

Le code du travail dit clairement qu'ils sont du temps de travail et que s'ils sont effectués en dehors de ce temps, ils doivent être récupérés ou rémunérés.

D'autres chantiers comme celui de l'astreinte seront l'occasion pour l'administration de remettre en cause le système à des fins d'économies. Quels autres à venir ? Suppression des temps de pause ? Suppression de jours de congés ou de RTT ?

2017 SERA SANS NUL DOUTE SOUS LE SIGNE DE LA REMISE EN CAUSE DU TEMPS DE TRAVAIL

Soyons tous vigilants car tout cela se fait, et se fera de manière insidieuse.

Au moment où notre société souffre du chômage de masse, et plutôt que d'augmenter le temps de travail, nous estimons qu'il faut au contraire discuter de la réduction du temps de travail à 32 h et ainsi offrir la possibilité au plus grand nombre d'avoir un emploi.

La CGT sera présente à vos côtés pour que vos droits soient respectés et maintenus et continuera à revendiquer pour plus de progrès social.

(* **Philippe Laurent** : Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. CSFPT)